

**Procès-verbal de
l'Assemblée régionale de la Broye
mercredi 9 mars 2022
à la grande salle de Chavannes-sur-Moudon**

Présidence : monsieur Philippe Cornamusaz, président.

Ordre du jour

1. Accueil, appel, installations
2. Recueillement
3. Adoption du PV de l'Assemblée régionale du mardi 9 novembre 2021
4. Vie de la Région Broye et perspectives en 2021
 - a. Rapports de gestion et des Dicastères FA – PS – VCC
 - b. Discussion
5. Comptes 2021
6. Rapport de la commission de gestion : discussion
7. Adoption des comptes et des rapports
8. Validation de la nomination de la coordinatrice régionale
9. Élection d'un représentant des ministres au Conseil régional
10. Élection d'un délégué laïc au Synode
11. Message du Conseil synodal
12. Divers et communications

1. Accueil, appel

Le président de l'Assemblée, Philippe Cornamusaz, ouvre la séance à 20 heures.

Il est procédé à l'appel. La liste des présences est jointe à l'original de ce PV. Il y a dix-neuf délégués présents et quatre excusés et une absente. Jean-Daniel Gilliand, délégué au Synode, est excusé. Le Conseil synodal est représenté par Vincent Guyaz.

2. Recueillement

Anne-Marie Droz nous conduit dans le recueillement. Elle nous lit un poème de Didier Rimaud « A force de colombes ». Puis nous chantons le *Dona nobis pacem*.

3. Adoption du PV de l'Assemblée régionale du mardi 9 novembre 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

4. Vie de la Région Broye en 2021

a. *Rapports de gestion et des Dicastères FA – PS – VCC*

Le rapport du Conseil régional et les rapports des dicastères ont été envoyés aux délégués avant la séance¹.

b. *Discussion*

Jean-Claude Pradervand demande que les rapports de Présence et Solidarité et de Formation et Accompagnement soient datés et signés. D'autant plus que bien des phrases commencent par "Je".

François Rochat revient sur la présentation de la répartition en trois pôles. Il souhaite que notre président du Conseil Régional (CR) nous donne des explications sur la manière dont ce processus a été mené et comment s'est faite la prise de décision.

Bernard Monstein rappelle que c'est la responsabilité du CR d'organiser la Région et de répartir les ressources humaines, selon le Règlement ecclésiastique. Un groupe de travail a étudié la question et a présenté un rapport au CR, qui a pris la décision finale dans un vote.

François Rochat demande si les Conseils paroissiaux (CP) ont pu se prononcer. Bernard Monstein répond que tous les CP étaient représentés dans le groupe de travail et qu'ils ont pu donner leur avis, mais que le vote final s'est fait au niveau du CR.

François Rochat s'étonne que dans une Église presbytérienne synodale, la décision n'ait été prise ni de manière presbytérienne ni de manière synodale.

Bernard Monstein répond que le CR a discuté avec tout le monde.

François Rochat estime que les CP sont concernés, puisque ça modifie le rapport de travail entre les ministres et les CP, et que les CP doivent donc être consultés.

Christophe Schindelholz dit que ce n'est pas vrai que les CP n'ont pas été consultés. Ils ont pu faire des remarques, dont une bonne part a été prise en compte. Ce projet a par ailleurs été validé par le Conseil synodal.

Bernard Monstein souligne qu'il faudra encore définir les cahiers des charges et qu'à ce moment les paroisses seront à nouveau consultées.

François Rochat dit que dans le pôle Nord, la moitié des CP ne sont pas convaincus.

¹ Ces rapports sont annexés à l'original uniquement de ce procès-verbal, puisqu'ils ont déjà été envoyé. Le secrétaire peut les transmettre à la demande.

Il regrette que l'Assemblée régionale n'ait pas pu se prononcer, car ce n'est pas démocratique.

Il rappelle que quand avait été institué le système des régions en l'an 2000, avec les fusions de paroisses, il y avait eu une procédure presbytéro-synodale. Ici on introduit une nouvelle fusion de paroisses sans procédure presbytéro-synodale.

Plusieurs protestent que ce n'est pas une fusion de paroisses.

François Rochat dit qu'on risque d'épuiser les ministres, sur lesquels beaucoup de choses reposent, avec cet échelon supplémentaire entre la paroisse et la région. Il cite plusieurs burnouts dans notre région.

Gérald Pidoux dit que quand la procédure est respectée et qu'une décision à laquelle on est opposé est prise, c'est normal de ne pas être content, mais ça ne permet pas de mettre en cause la décision concernée.

5. Comptes 2021

Gérald Pidoux, trésorier régional, ne nous lit pas son rapport qui a été envoyé à chacun².

6. Rapport de la commission de gestion : discussion

Les membres de la commission sont Monique Blumenstein, François Rochat et Jean-Claude Pradervand, rapporteur.

Ce dernier ne nous lit que les conclusions de son rapport, puisqu'il a aussi été envoyé à chacun avant la séance³.

La commission se plaît à relever l'important travail accompli par M. Gérald PIDOUX, trésorier, pour la bonne tenue des comptes de la Région. Elle remercie également le Conseil régional pour ses activités au service de la Région.

Au vu de ce qui précède, la commission recommande à l'Assemblée :

- **d'approuver le rapport d'activités régionales**
- **d'approuver les comptes 2021 tels que présentés**
- **de donner décharge à la commission de gestion et des finances pour son mandat et au trésorier pour ses comptes.**

² Un exemplaire de ce rapport est annexé à l'original uniquement de ce procès-verbal, puisqu'il a déjà été envoyé. Le secrétaire peut le transmettre à la demande.

³ Idem.

7. Adoption des comptes et des rapports

Les quatre rapports et les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Le président remercie le caissier et la commission. Ils sont applaudis.

8. Validation de la nomination de la coordinatrice régionale

Madame Florence Clerc Aegerter est nommée à l'unanimité.

Benoît Zimmermann demande si un culte d'installation est prévu.

Florence Clerc Aegerter répond que pour l'instant les installations sont encore suspendues. Il faut d'abord terminer le processus de repourvue 2022. Les installations pourront être envisagées en automne. D'autres ministres doivent encore être installés dans la Région.

9. Élection d'un représentant des ministres au Conseil régional

Christophe Schindelholz est élu à l'unanimité des votes exprimés, avec une abstention.

10. Élection d'un délégué laïc au Synode

Faute de candidat, ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

11. Message du Conseil synodal

Monsieur Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal (CS), souligne qu'il est bien que le Conseil synodal garde le lien avec les Régions en venant autant que faire se peut aux AR. Au vu de notre difficulté régionale à repourvoir le dernier poste de délégué laïque au Synode, il rappelle l'importance de cette assemblée dans une Église presbytéro-synodale.

Le CS est reconnaissant de l'immense travail fait dans les régions pour gérer les nouvelles dotations. Du point de vue du CS, les choix faits dans cette Région ont été bien menés. Quelque chose d'intelligent et d'audacieux a été fait par le CR.

Nous sommes entrés dans le carême et le CS, se basant sur l'Évangile de Jean (chapitres 16 & 17), rappelle comment Jésus aborde sa Passion. Il prie, mais il prépare aussi ses disciples. C'est l'esprit de ces derniers mois. Il espère que ces réflexions seront fécondes. Le CS aimerait se réjouir avec nous de tout ce qui a été fait.

Le CS se rappelle avec nous qu'il faut prendre soin de ce qui existe et libérer des forces pour de l'innovation, pour des choses qu'on ne voit pas encore mais qui doivent encore mûrir.

Il donne des nouvelles des animateurs d'Église. Cette fonction existe en théorie depuis longtemps et, concrètement, il y a déjà quelques personnes qui ont un cahier des charges

sans être dans un ministère consacré. Aujourd'hui un processus d'engagement est prêt pour cela. Il y a des personnes qui sont intéressées à de tels postes. Deux personnes dans notre Région sont engagées de cette manière. Le CS se réjouit que ça puisse démarrer.

Pour ces nouveaux métiers d'Église, un pasteur, Etienne Guilloud, a été nommé à 20 % pour en faire la promotion. Par ailleurs, Christophe Collaud (?) a un 20 % pour promouvoir les vocations pour le ministère pastoral. Le ministère diaconal n'est pas oublié mais il n'est pas possible de tout faire en même temps.

Discussion

Anne-Marie Droz demande si des projets de formation sont prévus pour les animateurs d'Église. L'Église catholique a de très bonnes formations. Vincent Guyaz répond que c'est en chantier. Le Séminaire de culture théologique va évaluer le niveau des gens. Il y a aussi d'autres possibilités de formation à l'étranger et contrairement à ce qui est paru dans la presse, la collaboration avec la HET-PRO n'est pas exclue.

Bernard Monstein demande ce qu'il en est du niveau de formation HES exigé par le règlement. Vincent Guyaz informe que pour ne pas se décrédibiliser vis-à-vis de l'État qui paie, il faut assurer un certain niveau. Mais nous ne souhaitons pas fermer la porte. Il faut peut-être faire des validations d'acquis. Madame Luisier, conseillère d'État, a été rencontrée il y a un mois à ce propos.

12. Divers et communications

Madame Françoise Crausaz, présidente du CP de Moudon-Syens, mais aussi municipale à Chavannes-sur-Moudon, nous remercie d'avoir choisi de venir dans ce village de 222 habitants pour tenir notre assemblée. La Commune est très dépendante de Moudon. La Paroisse devient orpheline, maintenant que ses suffragants vont partir.

Le président de l'AR remercie la Paroisse et la Commune de leur accueil.

La prochaine AR aura lieu mercredi 9 novembre 2022 dans la paroisse de Lucens-Curtilles.

Le président clôt l'assemblée à 20 heures 55 et remercie encore une fois la Paroisse et la Commune pour la collation qui va suivre.

Le secrétaire :



David Mack

Annexes

Les annexes à l'original de ce procès-verbal sont mentionnées dans les notes de bas de page.

Sigles courants :

AP = Assemblée paroissiale

AR = Assemblée régionale

CP = Conseil paroissial

CR = Conseil régional

CS = Conseil synodal

FA = Formation et accompagnement

PS = Présence et solidarité

RE = Règlement ecclésiastique

RH = Ressources humaines

VCC = Vie communautaire et culturelle